

NOUVELLES DU CERCLE

CERCLE VAUDOIS DE GENEALOGIE

N° 41
Décembre 2000

Comité:

Président:

Roger Vittoz, 1063 Chapelle/Moudon

Secrétaire:

Pierre-Yves Pièce, av. de la Gare 18, 1880 Bex

Caissier:

Frédéric R. Rohner, Le Clos de Lucens, 1442 Montagny/Yverdon

Rédacteur du bulletin:

Gilbert Marion, 1543 Grandcour

Nouvelles du Cercle:

Roger Vittoz, 1063 Chapelle/Moudon

Membres:

Maurice Dougoud, rue de Lausanne 54b, 1110 Morges

Pierre-Yves Favez, ch. de Contigny 15, 1007 Lausanne

Cercle vaudois de généalogie
Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 Chavannes/Renens
CCP: 10-18540-0
<http://www.ancetres.ch/>



Danielle Girardet

En cette fin d'année, une triste nouvelle nous est parvenue : suite aux atteintes d'une cruelle maladie, Mme Danielle Girardet nous a quittés 13 novembre 2000, âgée de 56 ans seulement. C'est une perte sensible pour notre Cercle dont elle avait été membre fondatrice, participant de diverses manières à nos activités.

Originaire et native de La Chaux près de Cossonay, Danielle Guex avait épousé Charly Girardet de Suchy. Tout en restant attachée à La Chaux, elle s'est alors passionnée pour l'histoire de son nouveau village, se lançant dans de multiples activités locales et sociales. C'est ainsi qu'elle fut amenée à présider le chœur mixte L'Espérance de Suchy, ainsi que le Groupe de Suchy de l'Association des paysannes vaudoises. Un témoignage concret de son intérêt de son intérêt pour les gens de son village et leur vécu nous reste par sa participation à la publication en 1999 de *Suchy, haut-lieu de mon enfance : souvenirs du début du siècle*, d'une enfant du lieu, Berthe Cottier née Roy, dont elle fournit une bonne partie des photographies.

Devenue Girardet, elle s'est profondément impliquée dans sa nouvelle famille. Dès 1981, elle s'est attachée à récolter des documents, à fouiller les archives communales, puis cantonales, collectant une impressionnante documentation, pour parvenir finalement à établir un gigantesque arbre généalogique. Le couronnement de ses recherches fut la rencontre de famille réunissant près d'un demi-millier de personnes à Suchy le 7 novembre 1993, restée vivante dans bien des mémoires. Elle en avait été l'âme.

Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait compté parmi les membres fondateurs de notre Cercle en 1987. Le 10 septembre 1994, lors de notre rencontre à Yverdon avec nos voisins et amis neuchâtelois, elle nous présenta le résultat de ses recherches avec de nombreux tableaux à l'appui et nous fit part de son expérience de l'organisation de grandes fêtes de famille.

En 1996, Danielle Girardet fut élue membre de notre comité, première femme à y participer, et nous apporta l'utile contribution de ses compétences, recevant à l'occasion nos séances chez elle. Malheureusement, son état de santé la contraignit à donner sa démission ce printemps.

Nous garderons le souvenir précieux de son humour, de sa serviabilité, de sa chaleur humaine et de son enthousiasme. A sa famille va l'expression de notre profonde sympathie.

Le comité.

INFORMATIONS OFFICIELLES

Nouveaux membres

Le CVG a le plaisir d'accueillir les nouveaux adhérents suivants :

Messieurs

Jean-Pierre Chossis, Ch. de Fornet 22, 1112 Echichens

Jean-Luc Chollet, 1867 Ollon

Jean-Pierre Jaton, Villa Helvetia, , 865, av. des Hespérides, F-34540 Balaruc-les-Bains

Stamm

Les stamm du jeudi auront lieu au **Restaurant Le Milan** (Boulevard de Grancy) à **20h00**.

Les dates retenues sont les suivantes

Samedi 20 janvier 2001 à 14h30: « Le logiciel HEREDIS » par et chez Monsieur René Favre (rene.favre@swissonline.ch). Adresse : M. René Favre, Av. Secrétan 24, 1005 Lausanne

Jeudi 25 janvier 2001: « Une famille fribourgeoise du XVI^e siècle de Vuippens » par M. D. Golliez

Jeudi 22 février 2001: « De la recherche impossible à la recherche sans fin » par M. G. Lecomte

Jeudi 22 mars 2001: « Le Bulletin généalogique vaudois » par M. G. Marion, avec l'assistance du comité.

Site Internet

Vous pouvez obtenir toutes ces informations sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.ancetres.ch/>

Exposition généalogique à Villars-le-Terroir

Dans le numéro 39 des *Nouvelles du Cercle*, nous avons pu vous informer de la mise sur pied d'une exposition consacrée à la présentation des arbres généalogiques de toutes les familles originaires de Villars-le-Terroir, œuvre de M. Sylvain Pittet, ancien facteur, ouverte du 27 au 29 octobre 2000 dans la grande salle de la commune et placée sous le patronage de celle-ci. Des échos ont paru dans la presse, notamment dans *L'Echo du Gros de Vaud* (une pleine page – p. 21 – dans le numéro du 27 octobre) et *24 heures*.

Cette manifestation présentait un caractère remarquable, car il est pour le moins inhabituel que la population entière d'un village soit représentée sur des tableaux généalogiques sur 350 ans ! Il est difficile de se représenter ce que cela représente de travail, de méticulosité, de patience, sans parler des difficultés à surmonter, représentées notamment par les homonymies (les Pittet, pour ne parler que d'eux, composent le tiers de la population de Villars-le-Terroir)... De plus, la majorité des actes étant en latin puisque la commune est catholique, l'entreprise a nécessité un effort d'adaptation particulier.

Souffrant d'une polyarthrite qui l'a sérieusement handicapé, M. Pittet avait dû prendre une retraite anticipée. Il eut à cœur de mettre ses loisirs forcés pour entreprendre la généalogie de sa famille, qu'il n'a pas tardé à étendre à celle des autres familles de la localité, celles-ci étant inextricablement entremêlées. Ce labeur de titan consacré au dépouillement des registres paroissiaux et d'état civil, avec l'accord de l'inspecteur cantonal, M. Schneider, auquel il avait présenté son projet avec les résultats déjà acquis, a pris *onze ans*.

Le résultat auquel il a abouti est impressionnant : l'exposition comprend quelque 130 mètres de tableaux généalogiques (pour une des familles Pittet, le tableau occupe une longueur d'environ 25 mètres !) sur les familles anciennes comme sur les familles ayant plus récemment acquis la bourgeoisie (aucune n'a été oubliée), recensant environ 8000 personnes et couvrant trois siècles et demi, allant de 1640 à 1990 ! En marge, M. Pittet a présenté en outre un petit historique de ses travaux avec des exemples des sources utilisées, des commentaires et des explications sur la langue et les termes utilisés, des indications sur la naturalisation, etc., ainsi que des dessins de sa main illustrant divers aspects du village (maisons, fontaines, bornes...).

Il n'est donc pas surprenant que cette manifestation remarquable, intéressant l'ensemble de la population du village, ait rencontré un franc succès, et nous en sommes heureux pour l'auteur que nous ne pouvons que féliciter chaleureusement pour sa ténacité à surmonter les divers obstacles rencontrés et la qualité de son œuvre.

Nous nous faisons un plaisir de vous livrer le compte-rendu que M. Pittet a bien voulu nous livrer à l'issue de cette exposition, et nous l'en remercions.

Le comité

Exposition sur les arbres généalogiques

VILLARS-LE-TERROIR

Que dire de cette exposition ?

Pour moi, instigateur et exposant, c'est presque gênant de parler d'un tel succès. C'est au-delà de mes espérances, et malgré tout, fier d'avoir, l'espace de trois jours, rassemblé autant de personnes dans une salle, qui se sont rencontrées, parlé, ont fait connaissance et ont pris conscience de leurs racines. Si ce travail m'a pris de longues années, le résultat est d'autant plus beau qu'il est apprécié et c'est ce que j'ai ressenti tout au long de ces trois jours.

Regarder les gens, en famille ou tout seul, le doigt sur leur case, suivre la ligne qui les conduit vers leurs parents, etc., c'était mon plus grand plaisir. Ça cause, ça discute, ça explique aux plus jeunes, et puis on rencontre ceux d'à côté, et on recommence. Quelle animation !

Vendredi: Vernissage, émotion et joie et aussi satisfaction de la participation. Le soir, nombreux visiteurs.

Samedi: Après-midi, une belle affluence a visité l'exposition, le soir un peu moins.

Dimanche: Dès 10 heures, de nombreux visiteurs avant midi, petit creux jusqu'à 14 heures, mais ensuite la salle s'est transformée en une ruche bourdonnante jusqu'à 18 h. 30 où nous avons dû dire «on ferme !».

(Entre 14 h. et 18 h. 30, je n'ai pas eu le temps de boire un verre d'eau.)

En tout, selon les estimations de diverses personnes, il semble que plus de 1000 personnes ont visité l'exposition. Je ne pouvais demander plus.

A 21 h., la salle était vide, plus d'arbres, ni tableaux, ni dessins, ni histoire, ni chevalets, ni tables. Tout était rentré, rangé, nettoyé, l'exposition avait vécu, ce n'était déjà qu'un souvenir, mais quel souvenir !

A l'heure où j'écris ces lignes, ayant un peu décompressé et récupéré sur la grande fatigue amassée tout au long de cette semaine, j'éprouve avec joie une sensation de bien-être. Dans *Villars Echo*, un petit journal local, j'écrivais ceci : « Ce que j'aimerais dans cette exposition qu'il vous sera donné de voir, c'est que chacun d'entre vous découvre ses ancêtres, et puisse remonter les générations qui ont construit sa vie, et voyage dans les coulisses de sa famille avec plaisir. Si au sortir de cette exposition, vous avez le sentiment d'y avoir retrouvé des moments de votre vie, alors je serai **HEUREUX ET COMBLE**. »

Aujourd'hui, je suis heureux du bonheur des autres et que j'ai pu prodiguer.

Aujourd'hui, je suis comblé du succès. Que désirer de plus ?

Sylvain Pittet

RECHERCHES INDOCHINE:

Qui a connu les adjudants Pièce et Benezet ?

De Paulette Christain, 74570 Groisy Haute-Savoie :



Mme Henriette Furcy avec sa fille Paulette. Hanoï 1945.

Je ne sais plus que faire. Je lance cet avis de recherches, car toutes mes lettres aux archives de Pau sont restées sans réponse positive. Je recherche toutes personnes, anciens vétérans d'Indochine qui auraient connu l'adjudant Pièce Jean, décédé au Laos Savanna Khet, c'était mon père adoptif, il travaillait sous les ordres de mon père biologique, le capitaine Pierre Fayn décédé au Tonkin le 9 mars 1945 à Long Song, tué par des Nippons, ma mère et moi (enfant) étions jetées dans les prisons pendant plusieurs mois par les Nippons.

Une fois libérées, ma mère avait cherché le corps de mon père en vain, ensuite nous avons pris une cabine sur le Duquesne, navire de guerre pour descendre dans le sud à Saïgon. Ma mère travaillait comme tailleur au 71^e Bataillon du Génie, 21^e Compagnie à Gia Dinh, route locale n° 22, sous les ordres du capitaine Orsiny et du colonel Chauve. Ensuite le père de ma demi-soeur et frère de l'adjudant-chef mécanicien dans l'artillerie, Simon Pierre Bénézet s'était porté volontaire pour Dien Bien Phu où il a disparu en 1951-1952, mes frère et soeur sont nés à Saïgon 1948 et 1949. Le capitaine Orsiny était le parrain de baptême de mon demi-frère baptisé à la caserne de Tia Dinh. Ma mère n'était pas mariée, c'est pourquoi il m'est plus difficile d'avoir des renseignements pour mes recherches sur les familles de Pièce Jean et de Simon Pierre Bénézet, afin de retrouver nos racines en France, cette France que ma mère, une Eurasienne France-Laos avait aidée à Hanoï à sauver toute une compagnie de l'empoisonnement, car les Viets mettaient du poison dans la soupe et dans les prisons à Langson au Tonkin. C'était ma mère qui donnait à manger aux femmes, enfants et trois religieuses dans les prisons en payant les complices de l'extérieur, qui, la nuit, venaient livrer dans un panier avec une corde par-dessus le mur. Par votre journal, si je pouvais avoir la chance de retrouver des personnes qui auraient connu ma mère et ces deux adjudants, Dieu me serait venu en aide...

ET SI NOUS COUSINIONS

Les frères et les soeurs, c'est beau ! mais les cousins, c'est formidable! Cette phrase, lancée avec jovialité et riche, d'un accent britannique bon teint, a servi de conclusion aux heures allègres d'une réunion de famille inaugurant les semaines de l'été.

Venus des horizons lointains (France, Angleterre et Suisse) mais surtout surgis des couches profondes de nos souvenirs d'enfance, les quelque cent cinquante descendants d'un grand-père commun, ont fait ou refait connaissance. A proprement parler ils ont fraternisé et ce fut un régal.

L'écho de sa trouvaille me dicte ce billet de rentrée à l'heure où, les vacances terminées, nous, allons retrouver les paroissiens de nos communautés ; ceux et celles que, justement, on appelle à longueur de prédications et d'invites liturgiques « *chers frères et soeurs* ».

Loin de moi l'idée de révolutionner cet usage séculaire mais la franchise devrait nous faire reconnaître que nous sommes assez peu fraternels dans les faits et que les forces centrifuges de nos existences nous éloignent des autres au point d'ignorer tout ou partie de ce qui fait leur « *quotidien* ». Par ailleurs on nous sait plutôt réservés, peu désireux de voir, autrui franchir les frontières de notre vie privée. Nous lui sommes reconnaissants de ne pas se mêler trop de nos affaires personnelles. Par prudence nous lui donnons l'exemple d'une courtoise réserve, si bien qu'au bout du compte le « *chers frères et soeurs* » est en passe de devenir une formule creuse dont chaque terme est vide.

Domage.

Je plaide ici pour un verbe: *cousiner*. Verbe évocateur d'une manière d'être et

d'une façon d'agir. Mon dictionnaire situe bien le degré de cousinage: "fille ou fils de la soeur de mes parents". C'est la même famille mais pas la même maison. Le roi de France donnait l'exemple en appelant ses cousins, les personnages importants de son environnement, mais qui n'étaient pas de son immédiate famille.

Le même dictionnaire évoque à ce propos des « *liens d'analogie* » qui disent bien le style affectueux d'une relation de parenté avec un je ne sais quoi de plus souple, de moins obligé, de facultatif.

« *On ne choisit pas sa famille* » disent parfois, d'un air résigné, des êtres dont on se doute que leurs parents, leurs frères et leurs soeurs sont à leurs yeux d'authentiques calamités.

Mais en ce qui concerne les cousins et les cousines, on peut choisir entre réserve et cordialité, se fréquenter ou non. Bref *cousiner* ou ne pas *cousiner*. On a raison de refuser l'exclusion mais l'intégration systématique, obligatoire, peut nous effaroucher jusque dans les cercles paroissiaux. A réfléchir aux avantages du cousinage, à tenter l'aventure qui nous laisse libre de prendre (ou non !) les initiatives et respecte chez l'autre le droit d'y répondre (ou pas !)... à parler, enfin, à quelques-uns de ce que pourrait comporter de neuf ce "cousinage", nous verrions, je crois, les avantages d'une vieille habitude remise au goût du jour. L'automne paroissial de 1995 pourrait nous offrir la saveur d'un fruit semblable aux pommes de garde, vous savez: ce sont celles qu'on cueille au verger pour les laisser mûrir tranquillement et les consommer quand elles sont à point.

Dites, chers frères et soeurs en Jésus-Christ... et si nous *cousinions* !

Nous devons à la courtoisie du pasteur Alain Burnand bien connu en Romandie, la reproduction de l'article paru en 1995 et toujours d'actualité. Avec les conséquences pratiques ci-dessus.

QUESTIONS/INTERNET



148. GUIGNARD-JACCOUD (Pr. G. Deltour, 6, rue de l'Hirondelle, F-34130 SAINT-AUNES)

Je recherche tous renseignements sur
GUIGNARD François Benjamin de Morges né en 1796
marié à
JACCOUD Louise Françoise
Dont GUIGNARD Emile Samuel o 12-7-1823
Lausanne
et x 10-10-1845 MAULAZ Jeanne Augustine

149. MAULAZ-GAGNAUX (Pr. G. Deltour, 6, rue de l'Hirondelle, F-34130 SAINT-AUNES)

Je recherche tous renseignements sur

MAULAZ David Auguste de Villars Burquin

o 23-8-1805 Boudry (NE) de François (lui-même fils de Jean Daniel)

et GAGE Elisabeth (fille de Jean Jacques)

non marié à

GAGNAUX Jeanne Rosalie

mais reconnu père (par jugement) de MAULAZ Jeanne Augustine

° 28-12-1826 Method et x 10-10-1845 à GUIGNARD Emile Samuel

150. BARRAUD-TETTAMANTI (martine-stofflet@wanadoo.fr ; Adrien-Paziaco@wanadoo.fr)

Je recherche les actes de naissance et de mariage de mes ascendants, à ESSERTINES-SUR-YVERDON, notamment :

a) Naissances de :

- Jules Alphonse BARRAUD né le 31/10/1890

- Henri BARRAUD né le 12/03/1911

- Jules BARRAUD né le 16/02/1914

b) Mariage de :

Jules Alphonse BARRAUD et Rosa TETTAMANTI en 1910 ou 1911

151. CHUARD (N. Vittot, narcisse.vittot@libertysurf.fr)

Ma famille maternelle s'appelle CHUARD. Elle est originaire de la région de Montbenoit, entre Morteau et Pontarlier, près de la frontière avec votre pays. Je souhaiterais savoir si, en Suisse, quelqu'un a fait des recherches su ce nom. Et je me mettrai en rapport avec lui.

QUE NOUS RESERVENT LES MORMONS ?

Le microfilmage des actes d'état civil vaudois a été entrepris par la Genealogical Society of the Church of Jesus Christ (Mormons, 1975 M. Ryser) .

Dès lors les généalogistes amateurs que nous sommes suivent avec curiosité et un vif intérêt les initiatives souvent spéculatives de celle-ci.

Mlme B. Valier¹ nous livre un aspect inattendu de cette formidable entreprise qui bouleverse des habitudes quasi ancestrales et sa répercussion, en l'occurrence chez nos voisines d'outre-Jura:

L'année dernière, les mormons mettaient sur le Net un fichier de 400 millions de morts essentiellement d'origine anglo-saxonne. Très vite, le site des mormons www.familysearch.org enregistrait un nombre incroyable de connexions (3 milliards en un an). Cet été, un pavé est tombé dans la mare des archives de France. Et si les mormons décidaient de mettre en ligne la totalité des données collectées dans l'état civil français ?

De toute évidence, l'existence d'Internet et du site web des mormons remet en cause l'accord signé en 1987 qui stipulait que le but essentiel du microfilmage était de permettre aux fidèles de l'Eglise de J.C. des Saints des derniers jours d'identifier leurs ancêtres afin de pouvoir les baptiser.

L'utilisation des microfilms réalisés devait servir essentiellement aux fidèles.

Ce principe est depuis longtemps enfreint puisque les mormons commercialisent les bobines de microfilms en France auprès des non-adeptes, à la plus grande joie des généalogistes amateurs et particulièrement ceux de Meurthe et Moselle ou en Ardèche.

En effet, les mormons doivent prochainement commercialiser un cédérom indexant 5 millions de noms puisés dans les archives de ces deux départements.

Les directions des Archives de France et de l'Eglise veulent dédramatiser l'affaire et affirment de concert pouvoir trouver une collaboration qui respecterait les droits des descendants ainsi que la conformité avec la loi CNIL.

R.L. Cavin

¹ Chercheurs d'ancêtres
Généalogie en ligne, sept.2000

LE COMITE VOUS SOUHAITE

JOYEUX NOEL



et

BONNE ANNEE 2001

